

3^e Conférence Nationale
Santé:
« Vers un Plan National
Santé »

La réforme de la psychiatrie-
Nouveautés en matière de prise en
charge extrahospitalière



Un petit historique

Le terrain

- 1956 La Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène mentale
- 1979 La CERMM asbl
- 1986/1990 Réseau Psy/Psychesch Hellef Dobaussen asbl
- 1987 Liewen Dobaussen asbl
- 1989 ATP asbl

- Structures nées d'un besoin ponctuel
- Peu d'identité de secteur

La réforme de la psychiatrie

- 1993 Rapport Haeffner
Vision d'une psychiatrie communautaire
- 2005 Etude Rössler
Actualisation et mise à jour de l'Etude
Haeffner

Au niveau hospitalier

À partir de 2004:

- Création de services de psychiatrie aiguë dans les régions hospitalières (Sud, Centre, Nord)
- Le CHNP devient établissement hospitalier de réhabilitation psychiatrique

Et l'extrahospitalier?

- Invité depuis 2005 à la Plateforme de
Coordination
« Santé Mentale et de la réforme de la
psychiatrie »

- Prise de conscience de l'extrahospitalier comme secteur partenaire de l'hospitalier
- Développement de la vision d'une chaîne thérapeutique de prise en charge psychiatrique

- Création d'offres comparables pour les 3 régions du pays

(Sud, Centre, Nord)

	Hospitalier	Extrahospitalier	
		<u>Psycho-social</u>	<u>Travail</u>
Sud	CHEM+ HPMA	Réseau-Psy/ Psychesch Hellef Dob.	Eilenger Konscht Wierk
Centre	HK +ST. Thérèse CHL	LLHM CERMM	Walfer Atelier
Nord	HSL	Liewen Dobaussen	Haff Dittgesbach/ Schierener Atelier
CHNP	Réhabilitation Psychiatrique Hospitalière		

Les instruments de l'extrahospitalier

- Les Centres psychosociaux
composés de 3 piliers
 - Les consultations psychiatriques et sociales
 - Le Centre de jour
 - Le Centre de rencontre

Le travail thérapeutique

- Les ateliers thérapeutiques
- Les ateliers protégés

■ Les structures de logement

- Logements communautaires
 - Appartements thérapeutiques
 - Logements individuels
 - Suivi à domicile
- court/
moyen/
long terme
-

Le financement du secteur extrahospitalier

depuis le 01 janvier 2008

- Ministère de la Santé:
 - Centre de Jour
 - Ateliers Thérapeutiques/Protégés
- Union des Caisses de Maladie
 - Logement encadré/supervisé
(forfait journalier pour un maximum
de 200 lits)

Et pour demain...?

- Structures de logement et centres de jour :
Diversification et élargissement de l'offre
- Stimuler le travail en réseau (*Vernetzung*) entre
 - hospitalier, extrahospitalier et secteur social.
 - les différentes régions (Nord – Centre – Sud) au niveau des différentes offres (logement, centres de rencontre, centres de jour, ateliers
- Couvrir les déficits géographiques (manque de structures dans le nord et l'ouest)